



Accords PPCR

# Les nouvelles grilles d'évaluation

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Mercredi 24 mai 2017

## ANNEXE 1 :

### MODELE 1 : COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DE CARRIERE DES ENSEIGNANTS

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				



*Le SNUipp-FSU vous accompagne dans le métier*

Le Journal Officiel du 10 mai 2017 a publié les nouvelles [grilles d'évaluation des enseignants](#) qui entreront en vigueur à la prochaine rentrée. En effet, l'évaluation des enseignants ne se fera plus tous 3 ou 4 ans, en règle générale, mais au cours de trois rendez-vous carrière, établis à date fixe, prévisibles et communiqués un mois à l'avance. Ce sont ces trois rendez-vous carrière seront déterminants pour l'accélération de carrière au cours des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelon de la classe normale ainsi que pour l'accès à la hors classe.

L'inspection consistera en une visite de classe suivie d'un entretien. Le compte rendu d'évaluation professionnelle est rédigé par l'IEN qui complètera une grille de 11 compétences évaluées selon 4 appréciations possibles.

### Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes) :

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2<sup>nd</sup> degré) (10 lignes) :

### Observations de l'agent

10 lignes maximum

### Appréciation finale de l'autorité académique

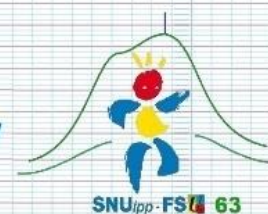
A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

L'ensemble des éléments précédents est communiqué à l'agent

**Se syndiquer au SNUipp, une vraie bonne idée**

**informés, aidés, conseillés et engagés**



SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme  
Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)



Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63